



Declaration demande prealable de travaux

Par **jolau**, le **01/05/2019** à **10:18**

Bonsoir, rnrnJ ai déjà posé ma question mais j ai l impression de ne pas l'avoir pose au bon endroit. rnrnJe suis totalement perdue, pourriez-vous m'aider s'il-vous-plaît ?rnSuite à l'arrivée, il y a un an, de mon bébé dans notre studio de 26m2 en RDC, nous avons décidé de transformer la cave en cuisine (surface totale de la cave : 9m2, donnant sur une petite bouche d'aération). Nous avons donc par la suite construit une trappe de 120cm par 60cm dans notre salon pour pouvoir y accéder. rnrnOn nous avait dis qu'il fallait seulement prévenir le notaire et la copropriété. rnA ce jour, on nous dit tout et son contraire : faire appel à un géomètre, à un architecte, à la mairie pour faire une déclaration préalable de changement d'affectation.... rnQue dois-je faire exactement pour un jour pouvoir le vendre ? rnrnJe souhaite vraiment être dans les règles et ne pas avoir de problemes. rnEn remplissant la déclaration préalable, je suis aussi perdue car je ne trouve aucun intitulé s'adaptant à ma situation. rnrnMerci beaucoup de votre aide ! rnrnEt bonne journée rnrnLaureline